

Précautions d'emploi à lire avant toute utilisation

A006601– Hydrolat- Menthe poivrée

1. Conseils d'utilisation

- **Dose recommandée** : 63% maximum dans les produits non rincés pour le corps.
- 31% maximum dans les produits non rincés pour le visage.
- 26 % maximum dans les produits destinés à être appliqué sur les aisselles.
- Jusque 100% dans les produits rincés.
-
- **Conseils d'utilisation** : -
- **Conseils de formulation** : En cas de pourcentage important (supérieur à 10%), incorporer à la phase aqueuse. Dans le cas contraire, incorporer en fin de fabrication.
- **Ne pas respirer les poussières pour les poudres**

2. Précautions d'emploi

- Conserver dans un endroit frais et sec dans le flacon hermétiquement clos et à l'abri de la lumière.
- Cette matière contient des substances détectées comme potentiellement allergisante par la Commission européenne (Règlement 1223/2009) dont l'étiquetage sur les produits cosmétiques est obligatoires au-dessus d'un certain seuil : Benzyl Alcohol.
- Elle conti
- Pour votre sécurité, portez des gants et lunettes de protection.
- non applicable

- **Selon le Règlement (CE) n°1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, (Hydrolat+ Menthe poivrée) pour un usage comme ingrédient cosmétique comporte les informations suivantes :**

CORROSIF

DANGER :,Provoque des lésions oculaires graves.,Porter un équipement de protection des yeux/du visage.,EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :,Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.,Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.,Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.